



anneau rouge



Eglise Chapelle



Monument historique



Patrimoine Histoire



DEPARTEMENT MEURTHE
& MOSELLE



http://meurthe-et-moselle.fr/action/s/transition-ecologique/randonnee

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

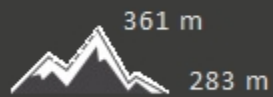
Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



0 380 760 Mètres

Itinéraire de la côte rouge
Itinéraire d'intérêt départemental



9,5 km - 3h

Itinéraire pédestre



Départ principal
Hussigny-Godbrange
Aire de covoiturage

